

# **Formation Professionnelle Continue**

## **Livret d'Accueil**

**Bonjour,**

**Ce livret d'accueil fait partie d'un ensemble de documents d'accueil et d'informations pour les stagiaires de COMPTA-VAE.**

**Certains documents vous seront remis avant l'entrée en formation :**

**Le programme individuel de la formation.**

**Les supports de formation.**

**Les coordonnées de votre formateur référent et du responsable pédagogique.**

**Les lieux et horaires de la formation.**

**Les procédures d'évaluation de la formation.**

**La sanction de la formation.**

**Une convention de formation ou un contrat de formation professionnelle - et son annexe pédagogique - a été signé(e) en amont.**



---

**Centre de formation spécialisé en accompagnement à la VAE - Déplacements sur toute la France  
COMPTA-VAE**

20 Grand Rue 59680 Quiévelon – Mail : [ComptaVAE@gmail.com](mailto:ComptaVAE@gmail.com)

SASU au capital de 1000€ - R.C.S. Valenciennes 922 692 769 00016

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32591155459 auprès du préfet de région d'Hauts-de-France

# SOMMAIRE

---

Chapitre	page
Historique et organisation interne	3
Situation géographique - plan d'accès	3
Hébergement, restauration	4
La formation - accueil et suivi des stagiaires	4
Locaux/matériel	4
La charte du stagiaire	5
Consignes de sécurité	5
Règlement intérieur	5

**Pour toute réclamation, problème, urgence,  
aléas ou imprévu, n'hésitez pas !**

**Contactez le**  
**07 43 01 99 49**  
**et/ou écrivez à**  
**ComptaVAE@gmail.com**

## Historique et organisation interne

COMPTA-VAE est une SASU créée le premier janvier de l'année 2023 par Mr Grâce Thomas, Président, Responsable administratif, Responsable pédagogique, Référent handicap, Délégué à la protection des données (DPO).

Rapidement, elle obtient un numéro de déclaration d'Organisme de Formation Professionnelle Continue, permettant de dispenser des formations. La Déclaration d'activité a été enregistrée sous le numéro 32591155459 auprès du préfet de région d'Hauts-de-France le 19/01/2023. Compta-VAE s'engage dans une démarche constante d'amélioration de la qualité.

Dès 2023, Compta-VAE s'engage dans le processus de référencement de DataDock et dans le processus de certification Qualiopi, dont la certification a été confiée au Bureau Véritas.

Le 16 mars 2023, Compta-VAE obtien sa certification QUALIOPi :

Certificat Qualiopi n°: FR081282-1 avec comme Catégories d'actions concernées :

L. 6313-1 – 1° Les actions de formation

L. 6313-1 – 3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV

Organigramme avec fonctions et responsabilités :

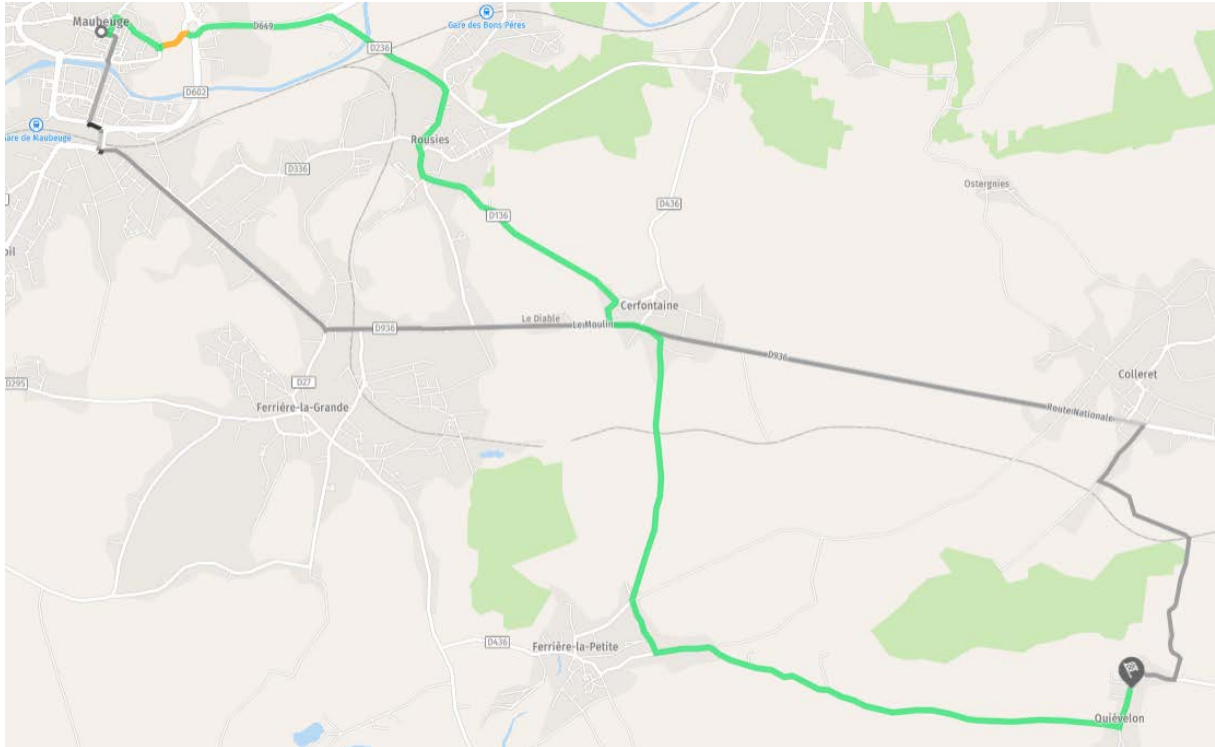
<p style="text-align: center;"><b>Thomas Grâce</b> <b>Président</b> Représentant légal de l'organisme (RLO) Responsable administratif (RA) Responsable pédagogique (RP) Référent handicap (RH) Délégué à la protection des données (DPO) Directeur du Conseil de Perfectionnement (DCP) Directeur dédié à la mobilité nationale et internationale (DMNI)</p>
--



## Situation géographique - Plan d'accès

**Adresse :** 20 Grand Rue 59680 Quiévelon

**Itinéraires depuis Maubeuge :**



DURÉE  
18 min  
DISTANCE  
11,7 km  
CARBURANT  
1,33 €

Estimation CO2: 1,5 kg

**Par bus :** Stibus ligne 10 – Maubeuge / Obrechies - Obrechies / Maubeuge

### 1- Aspects périphériques : hébergement, restauration

**La restauration** n'étant pas possible dans le centre de formation, voici quelques adresses à proximité :

- CRYSTAL FRITE 1027 av Georges Clemenceau, 59680 Ferrière la Grande
- LE DIN HEURE 13 r Roger Salengro, 59680 Ferrière la Grande
- Le Pavé De Sars 126 r Jean Jaurès, 59216 SARS POTERIES

**L'hébergement** n'étant pas possible dans le centre de formation, voici quelques adresses à proximité :

- LE GRAND HOTEL, 1 porte de paris, 59600 Maubeuge
- CHÂTEAU DE LA MOTTE, Rue de la Motte, 59740 Liessies
- FORMUL'ECO, 18 Route D'Avesnes, 59720 Louvroil
- LES PATURELLES, 40 Route D'etroeungt, 59440 Avesnelles

### LA FORMATION : Accueil et suivi des stagiaires

Les stagiaires inscrits à une formation, doivent se présenter à l'adresse indiquée sur la convocation, 15 minutes avant l'heure de début de la session.

Aucune modalité d'accès particulière pour les personnes en situation de handicap n'est possible *a priori* dans le centre, l'adaptation peut être envisagée au cas par cas, Mr Grâce Thomas étant le référent handicap (Contact référent handicap : 07 43 01 99 49 ou Compta-VAE@gmail.com).

Pendant toute la durée de la formation, les horaires à respecter seront communiqués individuellement, mais généralement ils sont :

Matin : de 8h30 à 12h30 (une pause de 10 minutes à 10h30).

Après-midi : de 13h00 à 17h00 (une pause de 10 minutes à 15h30).

Fin d'après-midi : de 17h00 à 21h00 (une pause de 10 minutes à 19h30).

En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire doit en avertir le formateur.

Les stagiaires doivent se conformer au programme pédagogique qui est communiqué conjointement à la convocation.

## **Locaux / matériel**

Pour chaque session, un espace adapté à l'activité de formation est proposé au participant en présence. Cet espace doit prévoir :

- un emplacement suffisant pour le poste de travail du stagiaire,
- un emplacement pour le poste formateur,
- le matériel pédagogique nécessaire aux explications du formateur (paperboard, feutres, ordinateur portable) est fourni par le formateur,

### **Formation "en intra" chez le client ou chez le stagiaire.**

En cas de formation programmée dans les locaux du client ou chez le stagiaire, les conditions précédemment citées doivent représenter une référence idéale.

## **LA CHARTE DU STAGIAIRE**

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer. Acteur et observateur, l'apprenant réalise des transmissions écrites et orales.

Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement choisi), et des droits des usagers. Nous veillons plus particulièrement sur le respect :

- de l'usager en tant que personne,
- des règles d'hygiène (tenue correcte et propre, respect des matériels et mobiliers),
- des règles de sécurité
- des règles de civilité

Le stagiaire est acteur de sa formation. La richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre, de son implication et de sa curiosité.

## **CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celles des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.

Les stagiaires ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxiques.

Les consignes d'incendie et notamment la localisation des extincteurs et des issues de secours sont présentés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un membre de l'établissement accueillant.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Compta-VAE développe des activités de formation professionnelle. Le règlement intérieur qui vous a été remis avec la convention de formation s'applique à tous les participants suivant une formation organisée par Compta-VAE.

Fait à Quiévelon le 10/01/2023,  
Le président, Mr Grâce Thomas,



Annexe : LA FICHE RÉCLAMATION

**FICHE RECLAMATION**

Fiche à envoyer :

- Par mail : Mr le Président, [ComptaVAE@gmail.com](mailto:ComptaVAE@gmail.com)
- Par courrier : Grâce Thomas, COMPTA-VAE, 20 Grand Rue, 59680 Quiévelon

R.C.S. Valenciennes 922 692 769 00016  
NAF : 85.59A « TVA non applicable, article 293B du CGI »

**1. Informations sur le réclamant (anonymat possible)**

Nom (ou anonymat possible) : .....

Contact : .....

Nature de la relation : .....

Tel : .....

Mail : .....

Etes-vous en situation de handicap ?

Si oui, les adaptations nécessaires et raisonnables à votre situation ont-elles été prises ?

**2. Objet de la réclamation**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Problème récurrent : OUI ou NON

Autres : .....

**Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site :**

**<http://cnpm-mediation-consommation.eu>**

**ou par voie postale en écrivant à**

**CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION**

**27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND**

**3. Traitement de la réclamation**

Date de réception de la réclamation: .....

VISA DU RESPONSABLE EN CHARGE DES RECLAMATIONS :